≠ Les amendements à l'acte des Banques adoptés à la session du parlement fédéral, en 1900, exigent par annexe, des rapports plus complets qu'il n'en a été fait par le passé des données statistiques touchant les Banques. Ces amendements demandent une nouvelle division des dépôts et de l'escompte afin de permettre au public de s'assurer des chiffres dans ces deux colonnes venant des pays en dehors du Canada. La première année des nouveaux tableaux expirait le 30 juin 1901, et l'année précédente est le résultat de la moyenne de 12 mois.

## ANALYSE DE LA COLONNE 3, 1901.

Année civile.	Dépôts dans les banques incorporées en canada et ailleurs.							
	Montant total sur dépôt en Canada et ailleurs.	Payables sur demande en Canada.	Payables après avis ou à jour fixe en Canada.	Dépôts . ailleurs qu'en Canada.	Balances dûcs aux gouvernement fédéral et provincial.			
1901	\$ 349,573,327	\$ 95,169,631	\$ 221,624,664	§ 26,560,444	\$ 6,218,588			

## ANALYSE DE LA COLONNE 4, 1901.

	12.500		DANGUES 1.	NCORPORÉES I		ALLESON	
Année civile.	Total des	et a courte	Prêts à demande et à courte échéance ailleurs qu'en Canada.	Prêts courants en Canada.	Prêts courants ailleurs qu'en Canada.	Prêts aux gouver- nements pro- vinciaux.	Dettes échues.
	ş	\$	8	\$	8	8	8
1901	388,299,888	35,304,846	40,020,238	283,387,175	24,678,377	2,931,398	1,977,854